3F et Emmaüs Solidarité, ensemble contre l’hébergement précaire

Baux associatifs

Depuis 2018, 3F et Emmaüs Solidarité font vivre un partenariat dans le cadre de baux associatifs. Plutôt que d’héberger des permanences d’associations comme c’est traditionnellement le cas, ce type de conventions permet ici d’aider directement des personnes en difficulté.

En entendant le terme de « bail associatif », on pense presque immédiatement aux locaux associatifs situés au pied des immeubles. Ce n’est néanmoins pas la forme que prend le bail conclu entre 3F et Emmaüs Solidarité. Ici, des logements sont mis à disposition par 3F afin qu’ Emmaüs Solidarité héberge des personnes dans le besoin, principalement des familles qui traversent une période difficile.

Ce partenariat s’inscrit dans le cadre du programme ALTHO : alternative à l’hôtel. ALTHO a été lancé par l’État afin de pallier les lacunes des dispositifs existants : accompagner et reloger de façon adaptée des personnes en situation de précarité sociale. Emmaüs Solidarité utilise aujourd’hui six logements situés à Viry Châtillon, Chilly-Mazarin, Morsan-sur-Orge et Savigny-sur-Orge. Leïla Bouzidi, directrice de territoire pour Emmaüs Solidarité dans les départements de l’Essonne et du Val-de-Marne, est revenue pour nous sur ce projet social et ses retombées déterminantes pour les bénéficiaires.

- **Plus qu’un logement, un véritable accompagnement**

Par ce dispositif, un véritable accompagnement social est offert à ces locataires. Emmaüs Solidarité cherche en effet à donner une seconde chance aux personnes en situation précaire, en leur trouvant une habitation et en œuvrant à leur réinsertion. Chargé·es d’accompagnement social, éducateurs ou éducatrices spécialisé·es, présence terrain accrue : tout est fait pour aider les locataires à traverser ce moment difficile.

Cette réinsertion passe aussi par le renforcement du lien social. Ainsi, pour les fêtes de Noël, un réveillon a été organisé conjointement avec le Centre d’hébergement et de réinsertion sociale du Val-de-Marne. Ce genre d’événements permet de rompre l’isolement, de « créer du lien et des souvenirs partagés », nous indique Leïla Bouzidi.

- **Autonomisation et réinsertion des personnes : des résultats concrets**

Le dispositif est récent, mais les résultats déjà perceptibles ! Des logements ont été mis à disposition des personnes dans le besoin dès la signature de la convention de partenariat. Aujourd’hui, sur les cinq familles logées, une a déjà retrouvé une habitation pérenne. Ce relogement accroît le sentiment de sécurité de ses bénéficiaires, en leur donnant une véritable seconde chance. Finalement, pour Leïla Bouzidi, ce que ce partenariat offre aux locataires, c’est « De la dignité ! Au bout du compte, l’intérêt c’est ça : exister comme un citoyen ou une citoyenne à part entière. Et c’est déjà beaucoup, ça permet de démarrer une reconstruction. »

Ce dispositif n’attend que d’être consolidé par la suite. Des projets similaires sont prévus dans les villes de Courcouronnes et de Paray-Vieille-Poste pour 2020 et 2021. L’objectif de 3F : multiplier les baux associatifs pour anticiper et protéger efficacement les personnes en situation précaire.

Publié le 24/05/2019